

Bassin : THONON-LES-BAINS

Etablissement : Collège Henri Corbet (St-Jean-d'Aulps) / Collège des Rives (Evian)

Professeur(s) documentaliste(s) : C. Guérin / A. Bénard

CPE : L. Straboni

SEQUENCE ET ACTION

Durée	Thème : action autour du harcèlement
2 x 3h + Interview	<p>Objectif : les délégués écrivent un article pour le journal ou le site du collège ou réalisent une exposition au CDI sur le thème du harcèlement.</p> <p>Public : délégués de classe de 6^e et de 3^e</p> <p>Lieux : 1^{ère} séance en Mairie, à la gendarmerie ou au tribunal, 2^{ème} séance au CDI.</p> <p>Période : 1^{ère} séance après Toussaint / 2^{ème} séance avant Noël.</p> <p>Avant la première séance, chaque délégués de 3^e décrit par écrit une expérience vue ou vécue au collège depuis la 6^e dans laquelle un élève est systématiquement importuné par des camarades (le mot harcèlement n'est volontairement pas prononcé).</p> <p>1^{ère} séance : rencontre avec un dépositaire de la loi.</p> <p><u>1. En plénière</u></p> <p>20mn A. Les délégués de 3^e racontent une de leurs expériences vécue au collège.</p> <p>15mn B. La (le) CPE met un mot sur ce phénomène, le harcèlement, le définit et en présente les mécanismes.</p> <p>30mn C. Un dépositaire de la loi (élu, juge, procureur, gendarme, ...) présente des exemples de cas en précisant les condamnations. Puis il expose la loi et les condamnations prévues. + Séance de questions-réponses.</p> <p>15mn Pause</p> <p><u>2. En atelier</u></p> <p>1h15 D. Constitution de groupes de 2 délégués de 6^e et 2 délégués de 3^e. Chaque groupe choisit une action : la réalisation d'un article ou d'une exposition. Ce travail doit inclure soit des interviews d'élèves de l'établissement, soit un sondage dans l'établissement. Les préparent le questionnaire de leur interview et/ou les questions de leur sondage avec l'aide des enseignants présents.</p> <p>5mn Pause</p> <p><u>3. En plénière</u></p> <p>10mn E. La (le) documentaliste présente les ressources disponibles au CDI pour mieux connaître le sujet du harcèlement.</p> <p>Entre les deux séances : réalisation des interviews et/ou du sondage</p> <p>1h 1. En autonomie, les délégués réalisent leur interview ou leur sondage</p> <p>30mn 2. Au cours d'une HVC, chaque délégué présente son projet à sa classe.</p> <p>3. Même travail au cours d'une 1/2h réunissant tous les délégués de l'établissement.</p> <p>2^{ème} séance :</p> <p>3h Au CDI, les délégués rapportent leur matériel : interview et sondage (pour le sondage, les enseignants aident à traiter et présenter les résultats - éventuellement administrer le questionnaire en cours de mathématiques 4^e ou 3^e).</p> <p>+ 2 pause 5mn Pendant le reste de la séance, les délégués écrivent leur article ou écrivent/réalisent leur exposition avec l'aide des enseignants.</p>

Bassin : THONON-LES-BAINS

Etablissement : Lycée Anna de Noailles (Evian)

Professeur-documentaliste : Alexandra Perli

CPE : Laurence Pollier et Brigitte Bailly

SEQUENCE ET ACTION

Durée	Thème : séquence « connaissance de l'établissement »
1 heure	<p>Pour qui ? Les délégués de seconde</p> <p>Pour quoi ? - Connaître, découvrir ou approfondir des connaissances sur les différentes instances et définir les rôles et fonctions des différents personnels de l'EPL, afin de savoir à qui s'adresser et vers qui orienter d'autres élèves, en fonction des demandes éventuelles.</p> <p>Quand ? - Après les élections - Sur une heure blanche (heure libre commune à la plupart des élèves)</p> <p>Comment ? - 3 séances d'une heure + travail par binôme, en dehors de ces heures - Intervention des CPE et du professeur-documentaliste</p> <p>Où ? - En salle polyvalente ou au C.D.I.</p> <p>Quoi ? - Séance 1 : . Préparation d'interviews des différents personnels de l'établissement. . Le professeur-documentaliste propose des ressources afin d'aider les élèves dans leur communication orale et dans la rédaction des questions qu'ils poseront. . Les CPE et le professeur-documentaliste par le biais de brainstorming permettront aux élèves de prendre conscience de l'importance de la prise de notes, de la nécessité de synthétiser, en vue d'une restitution.</p>
Pas de durée précise	[entre ces deux séances, auront lieu les rendez-vous entre un binôme de délégués et un des personnels de l'établissement]
1 heure	- Séance 2 : . Apprendre à communiquer : permettre aux délégués de transmettre une information, par le biais d'une restitution des réponses obtenues, devant le groupe complet de délégués seconde.
1 heure	Présentation devant l'ensemble des délégués du lycée.
1 heure	- Séance 3 . Rédaction d'un article pour le journal du lycée, afin de permettre aux autres élèves d'accéder aux informations que ces délégués ont obtenues, et sous une autre forme de restitution que la précédente : l'écrit. [en autonomie ?]
Pas de durée précise	Le passage par un forum sur l'ENT est envisagé : piste à approfondir, afin de faire prendre conscience de l'utilité de cet espace numérique pour les élèves

Bassin : THONON-LES-BAINS

Etablissement : Collège François Mugnier (Bons-en-Chablais), Collège du Gavot (St-Paul-en-Chablais)

Professeur-documentaliste : C. Prévitali, L. Ottobon **CPE** : M. Dubost, Mme Dutruel

ACTION

Durée	Thème : action « organisation d'une journée des talents »
	<p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none">- Favoriser l'autonomie des élèves- Favoriser la prise d'initiatives <p>Public visé : Collégiens</p> <p>Lieu : interne à l'établissement (action possible entre plusieurs établissements)</p> <p>Durée : entre janvier et juin</p> <p>Intervenants : CPE, professeur documentaliste, professeur principal, gestionnaire, principal adjoint, parents d'élèves, élus locaux</p> <p>Déroulement :</p>
30mns	1/ Réunir les délégués élèves en plénière si établissement de petite taille ou en deux groupes (ou choix de réunir les délégués 6°-3° d'un côté et les délégués 4°-5° d'un autre côté pour favoriser le tutorat et les rencontres entre élèves Annoncer la volonté de mettre en place la journée des talents en fin d'année scolaire.
1 heure	2/ Monter un groupe de pilotage (documentaliste et CPE) Election d'un petit groupe de délégués qui pilotera le projet. Intervention sur la démarche de projet (les étapes, les délais, les objectifs, transmission des informations à l'ensemble des acteurs du projets ...) Ce groupe se réunira toute les 3 semaines pour une régulation.
Hors séance 3 semaines	3/ Elaboration et diffusion d'une enquête diffusé par les P.P. à tous les élèves. L'objectif est de recenser les talents que l'on veut mettre en valeur durant cette journée. Intervention du documentaliste sur la démarche d'enquête et dépouillement. (Formation à des outils de sondage en ligne). Associer les responsables des clubs du collège.
2 heures	4/ Mobilisation des moyens Réunion des acteurs du projet : groupe de pilotage, documentaliste, CPE, principal adjoint, gestionnaire, représentants d'élèves, élus de la ville, professeurs impliqués. Présentation du projet : aide méthodologique, budget prévisionnel, recensement des ressources et des partenaires.
4 heures dt 2h dt 2h	5/ Enquête sur plate-forme virtuelle (documentaliste + CPE) - Formation à un outil collaboratif type google documents, Titanpad - Elaboration d'une enquête qui a pour but de recenser le rôle de chacun - Diffusion de l'enquête par les délégués élèves en interne et aux parents qui peuvent s'inscrire pour leur participation éventuelle à la mise en œuvre de la journée
4 heures	6/Communication du projet (professeur documentaliste) - Accompagnement des élèves dans la réalisation d'affiches, flyers, mailing liste - Formation à la rédaction d'un communiqué de presse
3 heures	7/ Répétitions en salle polyvalente

2 journées	<p>8/ Préparation du projet et mise en place du projet en salle polyvalente ou à extérieur</p> <p>9/ Mise en valeur et pérennisation</p> <p>Film de la journée tourné par des élèves responsables et montage du film</p> <p>Vente du DVD pendant les portes ouvertes de l'établissement</p> <p>Articles dans la presse</p> <p>Objectif : impulser une autre session l'année suivante avec des élèves déjà sensibilisés</p> <p>10/ Evaluation de la journée par sondage (points positifs, points négatifs)</p> <ul style="list-style-type: none">- Communication entre les élèves- Communication adultes-élèves- Participation et retour de l'ensemble des élèves à la journée
------------	---

Bassin : THONON-LES-BAINS

Etablissement : Lycée la Versoie

Professeur-documentaliste : N. Nevière, A. Zio **CPE :** S. Constant, C. Colloud, R. Frison

ACTION

Durée	Thème : action de sensibilisation des élèves à « Agir contre le harcèlement au lycée dès la seconde »
2h	<p>1ère séance : Prendre une posture de délégué veilleur face au harcèlement : savoir que faire, qui prévenir</p> <p>La 1ère séance s'intègre dans les actions prévues par les CPE lors de la formation des délégués et ce au niveau du rôle du délégué. Les CPE et l'infirmière peuvent évoquer des cas concrets vécus dans le lycée. La documentaliste peut intervenir sur la notion d'identité numérique dans le cadre du cyber-harcèlement (rappels théoriques, à la loi).</p> <p>Les 2x15 délégués de 2nde sont réunis par les CPE et les documentalistes, et éventuellement l'infirmière. A partir d'études de cas trouvés dans la presse relatant des actes de harcèlement dans des établissements scolaires, les élèves vont échanger sur les postures à adopter : les personnes à contacter (PP, CPE ...). Dans un premier temps chaque groupe de deux délégués d'une même classe lit et analyse le document, échange et fait une synthèse. Ensuite chacun des délégués change de place et se retrouve avec trois délégués d'autres classes. Chacun exprime ses remarques sur le premier cas analysé. Ecoute et synthèse du travail du groupe. Présentation des analyses des 8 groupes à l'oral.</p> <p>Analyse d'un autre cas par table de 4. Même travail.</p> <p>Limites : « le délégué veilleur » ne devra pas se sentir coupable s'il n'a rien pu faire alors qu'il a été informé d'actes de harcèlement.</p> <p>Cette séance pourrait déboucher sur la création d'un groupe de délégués médiateurs par rapport au problème du harcèlement.</p>
1h	<p>2ème séance : « Identité, Identités »</p> <p>Elle se déroule en demi-classe dans le cadre de l'ECJS menée par la documentaliste, le professeur d'ECJS et en présence de la CPE si possible. Elle aborde la notion d'identité numérique (traces, sphère publique, sphère privée).</p>
1h	<p>3ème séance : intervention d'une association de lutte contre le harcèlement.</p> <p>En classe entière : intervention d'une association telle que e-enfance agréée par l'Education Nationale.</p>